cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Colloque ÀDMPES 2026

Description:

Le 6e colloque interdisciplinaire et intersectoriel en enseignement secondaire a eu lieu le 20 mars 2026 à l'Université du Québec à Trois-Rivières et un total de 6 h de développement professionnel sont reconnues pour la participation à cet événement.
Cet évènement rassemble le personnel du milieu de l'éducation en formation générale des jeunes et des adultes et en formation professionnelle, pour partager des réflexions sur un thème donné entre professionnels en éducation, de parler des pratiques enseignantes et scolaires qui s'y réfèrent et présenter des ressources pédagogiques particulières pour mieux soutenir et accompagner les enseignants et les élèves...

Badge attribué à : marie-evelyne-leclerc-chevrier-cssda-gouv-qc-ca
https://www.cadre21.org/membres/59c73dc2bedfeceebdbecd3d

Date d'obtention : 2026-03-20 18:50:59

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Colloque ÀDMPES 2026

Quel est votre moment (intervention, sujet...) coup de cœur de l'événement?

J'ai particulièrement apprécié les interventions de Didier Paquelin et tout particulièrement ce qui concernait les différentes tensions (individu, collectif, créativité, acceptabilité / temporalité.
Cette citation m'a particulièrement marquée : "Quand on me contredit on éveille mon attention non pas ma colère, je m'avance vers celui qui me contredit , vers celui qui m'instruit."

Dans une perspective de réinvestissement, que retenez-vous de cet événement?

L'apport juridique de M. Nicolas Vermeys a été un très bon rappel des éléments auxquels nous devons faire attention (protection des renseignements personnels, confidentiels, droits d'auteur, droits moraux). Je retiens plusieurs éléments dont certains éléments liés aux droits d'auteur : le droit d'auteur du travail de l'élève, quoi faire attention si on souhaite demander à l'élève de céder le droit sur ses travaux (consentement libre et éclairé), le droit d'auteur lié aux travaux réalisés par l'enseignant (voir le contrat de travail).